

POUR UNE VÉRITABLE LICENCE UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

L'AG extraordinaire des directeurs et directrices d'IUT du vendredi 10 novembre est un séisme pour l'avenir du réseau des IUT. En une matinée, ils/elles ont accepté de négocier avec la ministre de l'ESRI la fin du DUT en deux ans pour en faire une formation sur 180 ECTS donnant le grade de licence et avec un volume horaire restant à définir autour de 2 000 à 2 100 heures, soit une augmentation d'environ 200 à 300 heures pour les DUT du secondaire et d'environ 400 heures pour les DUT du tertiaire. Cette disposition pourrait s'inscrire dans la nouvelle loi en préparation et être effective dès la rentrée 2019. Les IUT conserveraient leur autonomie de gestion mentionnée par l'article L713-9 du code de l'éducation et obtiendraient un cadrage national du DUT à 180 ECTS sur trois ans présenté comme une revendication de longue date.

Le SNESUP-FSU dénonce tout d'abord la méthode qui consiste à ne laisser aucune place à la réflexion. En quelques semaines, un diplôme qui vient de fêter ses 50 ans de succès en termes de réussite des étudiant.e.s et d'insertion professionnelle est remis en question, et cela dans un calendrier qui ne permet aucune concertation approfondie, ni avec les personnels, ni avec les jeunes et leur famille.

Le succès des IUT repose sur un cursus qui laisse une large place à la pratique et à la découverte du milieu professionnel et sur la possibilité offerte aux étudiant.e.s titulaires du DUT de s'insérer dans l'emploi à bac + 2 / bac + 3 ou de poursuivre leurs études en école ou en L3 / master. Il repose également sur la reconnaissance dans les conventions collectives au niveau bac + 2 et permet de passer certains concours. La double finalité du diplôme, apparue quelques années après sa création en 1966 et confortée par l'évolution de la réglementation, traduit une mixité sociale et académique du public étudiant indispensable pour garantir la reconnaissance du cursus et son rôle d'ascenseur social.

La transformation du DUT en diplôme en 180 ECTS fait peser une menace réelle sur les possibilités de poursuites d'études au-delà du bac + 3 dans un futur très proche, ce qui ne serait pas sans conséquences sur l'attractivité des IUT. Les propos de l'ADIUT et de l'UNPIUT, affirmant que l'objectif premier est de former des cadres intermédiaires et qu'aucune poursuite d'études vers les écoles ou le L3 à bac+ 2 ne sera valorisée, le laissent fortement présager. De plus, les annonces de la ministre de faire des IUT la voie naturelle et quasi exclusive des bachelier.ère.s technologiques risquent fort de faire de ce cursus une voie professionnalisante exclusive, réservée à certain.e.s et fermée à d'autres. Bon nombre de lycéen.ne.s se feraient voler ce qui est un tremplin vers de belles carrières professionnelles.

La réussite pour toutes et tous dans les premiers cycles universitaires passe par des filières qui laissent à chaque étudiant.e, et particulièrement à celles et ceux des catégories sociales défavorisées, une possibilité significative d'évoluer au-delà d'un niveau présumé. La mixité du public étudiant que cela induit est le moteur de la réussite des jeunes et de la reconnaissance de leur diplôme. Une insertion professionnelle à bac + 3 ne se décrète pas. Elle doit être la conséquence d'un projet personnel et professionnel construit tout au long du premier cycle. C'est jusqu'ici ce que permettent le DUT et les licences professionnelles qui sont aussi des opportunités de poursuites d'études pour les titulaires du BTS. Les parcours DUT / L3, DUT / écoles et DUT / LP répondent avec succès à ces enjeux. Une troisième année pour obtenir un DUT briserait ces équilibres et allongerait d'un an le cursus, coûteux pour les jeunes et leur famille, sans apport identifié.

Le passage précipité au DUT en 180 ECTS, accompagné d'une vision utilitariste de l'enseignement supérieur pour répondre à un besoin ponctuel du monde professionnel en cadres intermédiaires, qui reste à évaluer en fonction des secteurs, tuerait davantage l'espoir d'une jeunesse d'échapper à la reproduction des inégalités sociales en termes d'études et de carrières professionnelles.

Le SNESUP-FSU revendique une licence universitaire de technologie à double finalité d'insertion professionnelle et de poursuites d'études, comportant un palier diplômant à bac + 2. ■

LE DUT EN 180 ECTS POSE LES QUESTIONS SUIVANTES :

- Quelle cohabitation avec les licences professionnelles et quel avenir pour les années spéciales ?
- Quel contenu de formation pour ce DUT en 180 ECTS et comment élaborer les PPN en conséquence ?
- Quels impacts sur la Formation Continue, l'apprentissage et l'alternance ?
- Quels moyens humains et matériels pour sa mise en place ?

Suivez-nous !



[HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/SNESUPFSU/](https://www.facebook.com/SNESUPFSU/)



[HTTPS://TWITTER.COM/SNESUPFSU](https://twitter.com/SNESUPFSU)